

Groupe de travail PEL : Aménagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission : Temps du midi	1/3
Compte rendu de la 1^{ère} commission	

1. Introduction

Ce compte-rendu contient l'ensemble des propos tenus lors de la commission qui s'est tenue le 9 novembre dernier à Capellia.

Autour de la table, sont réunis parents d'élèves, enseignants des écoles élémentaires Beausoleil et Robert Doisneau.

→ Si nous disposons des éléments au moment de la rédaction de ce document, vous trouverez les réponses aux questions posées selon cette présentation c'est-à-dire précédées d'une flèche et inscrites en italiques.

Les questions restantes feront l'objet de réponses dans les comptes rendus suivants car ils peuvent nécessiter une décision politique de l'Équipe Municipale ou une recherche d'information auprès d'autres partenaires (Education Nationale, Nantes Métropole, Caisse d'Allocations Familiales, Direction Enfance Jeunesse et Sports, ...).

2. Thème de la commission

Les personnes réunies dans ce groupe «**Temps du midi**» sont sollicitées pour rassembler l'ensemble des questions et des propositions concernant une pause méridienne allongée, du fait d'une possible réorganisation du temps scolaire sur un rythme de 4 jours et demi.

Le premier aménagement présenté ce jour-là proposait d'allonger la pause méridienne d'une ½ heure : ¼ heure de plus avant midi (fin à 11h45) et ¼ de plus après la reprise l'après-midi (retour à 14h).

Différents échanges ont eu lieu depuis entre enseignants et ces derniers ont alors formulé une nouvelle proposition :

	Accueil périscolaire du matin	PORTAIL	Matinée scolaire	Temps du midi	PORTAIL	Après-midi scolaire	Accueil périscolaire du soir
LUNDI	07h30 - 08h50	10 min.	09h00 - 12h00	12h00 - 14h20	10 min.	14h30 - 16h45	16h45 - 18h30
MARDI							
MERCREDI							
JEUDI							
VENDREDI						12h00 - 14h20	10 min.

Les heures d'entrée et de sortie d'école resteraient inchangées.

La pause méridienne serait alors élargie de ¾ heure sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), soit 3 heures à reporter.

Ces 3 heures hebdomadaires allégeant les journées pleines seraient donc intégralement reportées sur la matinée du mercredi (9h00-12h00).

Cette nouvelle proposition prend en considération l'organisation actuelle des familles et notamment l'articulation avec les horaires de la maternelle.

Elle a également pour avantage de mieux répondre aux besoins des enfants (élargissement de la pause méridienne).

Groupe de travail PEL : Aménagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission : Temps du midi	2/3
Compte rendu de la 1^{ère} commission	

3. Questions recensées par la commission

Questions autour du fonctionnement actuel

Comment se décompose le temps du midi aujourd'hui ?

- *La moitié des élèves mange en 45 min environ, puis 12h45 deuxième service jusqu'à 13h35.*
- *Self à Doisneau sur un mouvement permanent jusqu'à 13h35. Au self les enfants passent moins de temps à table en moyenne, mais les CP peuvent y passer plus de temps.*
- *Le taux d'encadrement sur le temps du midi n'est pas réglementé, mais la Mairie applique les normes AFNOR.*
- *En salle, 1 adulte pour 30 enfants (organisation en self, comme à Doisneau) ou 1 adulte pour 18 à 24 enfants (service à table, comme à Beausoleil).*
- *Il y a entre autre, une activité d'expression corporelle animée par Franck Somah (Animateur sportif), environ 1 semaine par mois (cycle sur chaque école)*
- *Effectifs : 230 élèves à Beausoleil et autant à Doisneau.*

Questions autour de la nouvelle proposition d'horaire

Horaires supposés de la pause méridienne : 11h45 - 14h00, soit 2h15 au lieu de 1h45.

Pourquoi ?

- *Le 22 novembre, les enseignants ont proposé d'élargir la pause méridienne de $\frac{3}{4}$ h (cf. 1^{er} tableau) en conservant les horaires actuels de sortie autour desquels les parents s'organisent aujourd'hui, notamment avec les aînés au collège et les plus petits en maternelle .*
- *Dans ce cas, les élèves ne déjeunant pas à l'école pourront revenir à 13 h 35 et bénéficier des activités jusqu'à 14 h 20.*
- *Cette reprise des cours plus tardive correspondrait mieux aux besoins des enfants et serait plus en phase avec le pic de vigilance de l'après-midi.*

Quel contenu sur ce temps ?

Quels sont les objectifs des ateliers ?

- *Il serait nécessaire de définir le projet du temps inter-classe (quel objectif, en réponse à quels besoins physiologiques de l'enfant..?).*

Lors de cette rencontre une proposition de contenus a d'ores et déjà été formulée :

On doit proposer des temps de relâchement, de détente et non d'apprentissage. Les enfants doivent pouvoir ne rien faire. Des ateliers ouverts où les enfants entrent et sortent librement -Éviter les activités «traditionnelles» déjà proposées par les associations. Proposer d'autres types d'activités complémentaires, de découverte.

On doit prendre en compte la contrainte des locaux qui ne sont pas au sein de l'école.

- *En effet, cela engendre des contraintes de déplacements donc des moyens humains supplémentaires et prend du temps. (cf. le compte-rendu de la commission «Espaces, locaux»).*

Groupe de travail PEL : Aménagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission : Temps du midi	3/3
Compte rendu de la 1^{ère} commission	

Il faut penser à la présence irrégulière des enfants sur le temps du midi.

→ Les équipes d'animation ont déjà l'habitude de gérer ces situations.

Intégration des élèves qui mangent à la maison ?

→ Les équipes d'animation ont déjà l'habitude de gérer ces situations.

Possibilité de déclarer un «CLAE».

→ C.L.A.E : Centre de loisirs associés aux écoles.

→ Si l'idée est de créer un CLAE pour récolter des subventions, d'autres dispositifs plus adaptés à la taille de notre commune existent à ce jour.

→ Si l'idée est de créer un CLAE pour favoriser le travail partenarial, la Ville est favorable à tout ce qui pourra favoriser les liens entre les différents éducateurs.

Prendre en compte le coût de cette animation du midi.

→ La Ville travaille actuellement sur les coûts.

Qui prend en charge le quart d'heure du soir et la demi-heure du midi ?

→ La proposition est de ne pas changer les horaires d'arrivée et de départ des enfants.

Quelles associations ? Combien de fois par semaine ?

→ Définir le projet de l'inter-classe (quels objectifs ? Quels sont les besoins des enfants ?....).

Intervenants salariés et/ou bénévoles ?

→ Sera défini selon le projet.

Intérêt que les enfants pratiquent leur activité du soir, le midi ?

→ Quelles activités, en réponse à quels besoins ? Il s'agit de définir avant tout le projet d'inter-classe.

Qui organise les plannings, rotations des intervenants... ?

→ La Ville est responsable de ce temps d'accueil, elle coordonne donc ce temps.

Quelles activités sur ce temps ?

→ A définir dans le projet

→ L'idée d'un comité composé d'enseignants, d'agents, de parents et d'enfants a émergé afin de co- construire les projets d'animation sur ce temps.

L'aide personnalisée : un atelier du midi «comme un autre», ou en plus des autres ?

→ Un atelier comme un autre avec ses spécificités et géré par les compétences des enseignants.

L'AMEG propose de faire quelque chose : un prof pourrait venir à l'école certains jours en fonction des âges, pour un groupe de 9 à 12 enfants. Une activité de 45 minutes environs. Chorale et/ou formation musicale. Il peut y avoir des enfants inscrits à l'école de musique, et des enfants qui participent «gratuitement» à l'activité.

→ Nous ne sommes pas à l'étude au cas par cas des propositions des associations.

4. Conclusion

Certaines de ces questions trouveront leurs réponses rapidement, d'autres méritent qu'on s'y attarde. La prochaine réunion est prévue le **Lundi 22 novembre 2010 à 19h00 Parc des Impressionnistes Erdre active - 24 rue de l'Europe - La Chapelle Sur Erdre - Accès par les marches ou la rampe extérieure. Sonnette 1 et 4.Rez de Chaussée haut.** Celle permettra de faire avancer la réflexion.